

AVIS DE PRATIQUES DE CONFIDENTIALITÉ

CET AVIS DÉCRIT COMMENT LES INFORMATIONS SANITAIRES VOUS CONCERNANT PEUVENT ÊTRE UTILISÉES ET DIVULGUÉ ET COMMENT VOUS POUVEZ ACCÉDER À CES INFORMATIONS. S'IL VOUS PLAÎT EXAMINEZ-LE ATTENTIVEMENT.

Vos renseignements médicaux sont personnels et le Centre médical général de Terrebonne (TGMC) s'engage à garder ces renseignements confidentiels. Cet avis s'applique à tous les dossiers de soins ou de services créés ou obtenus dans le cadre des soins médicaux qui vous sont fournis à TGMC. TGMC comprend l'hôpital, les cliniques appartenant à l'hôpital et les fournisseurs de cliniques hospitaliers affiliés. Cet avis décrit comment nous utiliserons et divulguerons vos informations de santé pour le traitement, le paiement et les opérations de soins de santé, vos droits d'accès, de contrôle et de protection de vos informations de santé et, enfin, nos obligations concernant l'utilisation et la divulgation de vos informations médicales. Si votre médecin personnel n'est pas affilié à TGMC, vous pouvez recevoir un avis distinct sur les pratiques de confidentialité de votre médecin en ce qui concerne ses propres politiques de pratique de cabinet.

En outre, il peut y avoir des cas où TGMC partagera vos dossiers de santé protégés avec les membres d'un arrangement de soins de santé organisés comme le permettent les réglementations HIPAA et si nécessaire pour effectuer des opérations de traitement, de paiement et de soins de santé. Ces membres comprennent les établissements de soins aux patients affiliés à TGMC tels que Ochsner Health System et tout le personnel médical, les employés et les autres membres du personnel qui y travaillent. TGMC peut également choisir de participer à des réseaux d'information sur la santé sécurisés développés pour promouvoir la continuité des soins de santé.

Nous sommes tenus par la loi de nous assurer que: 1) les informations médicales qui vous identifient restent confidentielles, 2) fournissent un avis de nos obligations légales et pratiques de confidentialité en ce qui concerne vos informations et 3) de suivre les termes de cet avis. Toute utilisation ou divulgation non décrite dans cet avis ne sera effectuée qu'avec votre autorisation écrite. Vous pouvez révoquer votre autorisation à tout moment, par écrit, sauf si nous avons pris des mesures en fonction de votre autorisation préalable, ou si vous avez signé l'autorisation comme condition d'obtention d'une couverture d'assurance.

COMMENT TGMC PEUT UTILISER ET DIVULGUER VOS RENSEIGNEMENTS SUR LA SANTÉ

Traitement. Nous pouvons utiliser ou divulguer vos informations de santé dans le but de vous fournir un traitement ou des services. Cela peut inclure d'autres médecins, infirmières, techniciens ou autres membres du personnel impliqués dans vos soins. Un exemple serait si votre médecin de soins primaires divulgue vos informations de santé à un autre médecin aux fins d'une consultation. Nous pouvons également partager des informations médicales avec des personnes en dehors de l'établissement qui pourraient être impliquées dans vos soins, telles que des ordonnances ou des travaux de laboratoire.

Nous pouvons vous contacter avec des rappels de rendez-vous ou vous référer à de nouveaux services pour traitement.

Paiement. Nous pouvons utiliser et / ou divulguer vos informations de santé dans le but de nous permettre, ainsi qu'à d'autres entités, de sécuriser le paiement des services de soins de santé qui vous sont fournis. Par exemple, nous pouvons informer votre compagnie d'assurance maladie de votre diagnostic et de votre traitement afin d'aider l'assureur à traiter notre réclamation pour les services de santé qui vous sont fournis.

Opérations de santé. Nous pouvons utiliser et / ou divulguer vos informations aux fins de nos opérations et fonctions quotidiennes. Nous pouvons également divulguer vos informations à une autre entité couverte pour lui permettre de s'acquitter de ses fonctions quotidiennes, mais uniquement dans la mesure où nous avons tous les deux une relation avec vous. Par exemple, nous pouvons compiler vos informations de santé, ainsi que celles d'autres patients, pour mesurer et garantir la qualité de nos opérations de soins de santé.

Activités de financement. Nous pouvons vous contacter dans le cadre de nos efforts de collecte de fonds pour cette organisation. Vous pouvez vous désinscrire des communications de collecte de fonds en contactant notre coordonnateur de la Fondation au 985-873-4603. Les efforts de collecte de fonds comprendront également des informations sur la façon dont vous pouvez vous désinscrire des futures communications de collecte de fonds.

Associés commerciaux. Nous fournissons certains services à TGMC par le biais de contrats avec des partenaires commerciaux. Notre organisation peut utiliser et divulguer vos informations médicales à des partenaires commerciaux qui fournissent des services en notre nom. L'associé commercial doit accepter par écrit de protéger la confidentialité des informations. Par exemple, nous pouvons partager vos informations de santé avec une entreprise qui facture les services que nous fournissons.

Alternatives de traitement. TGMC peut utiliser et divulguer vos informations médicales pour vous informer ou vous recommander des options de traitement ou des alternatives susceptibles de vous intéresser.

Avantages et services liés à la santé. TGMC peut utiliser et divulguer vos informations médicales pour vous informer des avantages ou des services liés à la santé qui pourraient vous intéresser.

Application de la loi / autres fins. Nous pouvons divulguer des informations médicales vous concernant lorsque cela est requis par la loi fédérale, étatique ou locale. Un exemple de cela serait en réponse à une assignation valide, à des fins d'application de la loi ou à des fins de santé publique. D'autres types de raisons de divulgation pourraient inclure:

- Coroners, médecins légistes ou directeurs de funérailles
- Secours en cas de catastrophe ou urgences
- Aux fins de l'indemnisation des travailleurs, conformément à la loi
- Fonctions gouvernementales - Sécurité nationale, services de protection, etc.
- Abus ou négligence

- Organisations de supervision de la qualité des soins de santé
- Institutions de correction responsables de vos soins

Répertoires. À l'hôpital, nous pouvons tenir un répertoire des patients qui comprend votre nom et votre emplacement dans l'établissement, votre désignation religieuse, si elle est fournie, et votre état de santé général. À l'exception de votre religion, nous pouvons divulguer ces informations à toute personne qui vous demande par votre nom. Nous pouvons divulguer toutes les informations de l'annuaire aux membres du clergé. Si vous ne souhaitez pas que vos informations soient répertoriées dans le répertoire, veuillez informer le représentant de l'accès aux patients de se retirer.

Notifications. Nous pouvons divulguer à vos proches ou à vos amis personnels toute information sur la santé directement liée à l'implication de cette personne dans la fourniture ou le paiement de vos soins. Nous pouvons également utiliser et divulguer vos informations de santé dans le but de localiser et d'informer vos proches ou amis personnels proches de votre emplacement et de votre état général.

SITUATIONS NÉCESSITANT VOTRE AUTORISATION ÉCRITE

TGMC requiert votre autorisation écrite pour ce qui suit:

- ❖ Divulgence des notes de psychothérapie. La divulgation des notes de psychothérapie se fera conformément à la loi de l'État de Louisiane. Dans la plupart des cas, cela nécessitera une autorisation signée par vous.
- ❖ Vente de PHI. TGMC ne vend pas d'informations de santé protégées.
- ❖ Marketing. TGMC peut vous demander de signer une autorisation d'utiliser ou de divulguer des informations de santé protégées dans le cadre d'un effort de marketing. L'autorisation indiquera si TGMC reçoit une rémunération financière directe ou indirecte pour la commercialisation. L'autorisation n'est pas nécessaire pour les communications en face à face concernant un produit ou service et / ou les communications effectuées:
 - Décrire les produits ou services liés à la santé qui sont fournis par TGMC;
 - Pour votre traitement; ou
 - Pour la gestion de cas ou la coordination des soins, ou pour diriger ou recommander des traitements alternatifs, des thérapies, des prestataires ou des milieux de soins.

VOS DROITS D'INFORMATION MÉDICALE

Demander des restrictions. Vous avez le droit de demander des restrictions ou des limitations sur l'utilisation et la divulgation de vos informations de santé à des fins de traitement, de paiement ou d'opérations de santé ou à des fins de notification. Nous ne sommes pas tenus d'accepter votre demande. Si nous acceptons une restriction, nous respecterons cette restriction, sauf si vous avez besoin d'un traitement d'urgence et que les informations de restriction sont nécessaires pour fournir ce traitement d'urgence. Pour demander une restriction, soumettez une demande écrite au contact indiqué sur la dernière page de cet avis.

Limitez les communications. Vous avez le droit de recevoir des communications confidentielles sur vos propres informations de santé par d'autres moyens ou à d'autres endroits. Cela signifie que vous

pouvez, par exemple, désigner que nous vous contactons uniquement par e-mail, ou au travail plutôt qu'à domicile. Pour demander des communications par d'autres moyens ou à d'autres endroits, vous devez soumettre une demande écrite au département HIM au 985-873-4079. Toutes les demandes raisonnables seront accordées. Nous ne vous demanderons pas la raison de la demande.

Inspectez et copiez les informations de santé. Vous avez le droit d'inspecter et de copier toutes les informations de santé vous concernant autres que les notes de psychothérapie, les informations compilées en prévision ou pour une utilisation dans des procédures civiles, pénales ou administratives, ou certaines informations qui sont régies par la loi sur l'amélioration des laboratoires cliniques. Pour organiser l'accès à vos dossiers ou pour recevoir une copie de vos dossiers, vous devez soumettre une demande écrite à la personne-ressource indiquée à la dernière page de cet avis. Si vous demandez des copies, nous vous facturerons nos frais habituels pour la copie et l'envoi des informations demandées.

L'accès peut être refusé dans certaines circonstances limitées. Par exemple, l'accès peut être refusé si vous êtes détenu dans un établissement correctionnel ou si vous participez à un programme de recherche qui est toujours en cours. Si l'accès aux informations médicales vous est refusé, vous pouvez demander que le refus soit examiné. Un autre professionnel de la santé non responsable du refus examinera votre demande. Nous nous conformerons aux résultats de cet examen. En outre, l'accès peut être refusé si (a) l'accès aux informations en question est raisonnablement susceptible de mettre en danger votre vie et votre sécurité physique ou celle de toute autre personne, (b) les informations font référence à une autre personne et votre accès serait raisonnablement probable pour causer un préjudice à cette personne, ou (c) vous êtes le représentant personnel d'une autre personne et un professionnel de la santé agréé détermine que votre accès aux informations causerait un préjudice substantiel au patient ou à une autre personne. Si l'accès est refusé pour ces raisons, vous avez le droit de faire réviser la décision par un professionnel de la santé qui n'a pas participé à la décision initiale. Si l'accès est finalement refusé, les raisons de ce refus vous seront fournies par écrit.

Demander un amendement. Vous pouvez demander que vos informations médicales soient modifiées, si vous estimez qu'elles sont incorrectes ou incomplètes. Cette demande doit être faite par écrit et fournir la raison qui soutient votre demande. Votre demande peut être refusée si les informations en question: n'ont pas été créées par nous, ne font pas partie de nos dossiers, ne sont pas du type d'informations qui seraient à votre disposition pour inspection ou copie (par exemple, notes de psychothérapie), ou sont inexact et incomplet. Tout refus expliquera la raison du refus. Si votre demande de modification de vos informations médicales est refusée, vous pouvez soumettre une déclaration écrite en désaccord avec le refus, que nous conserverons dans nos dossiers. Les demandes de modification des informations de santé doivent être soumises par écrit au département HIM au 985-873-4079.

Une comptabilité des informations à fournir. Vous avez le droit à un compte rendu de toute divulgation de vos informations de santé effectuée au cours de la période de six ans précédant la date de votre demande. Cependant, les informations suivantes ne seront pas prises en compte:

- une. les divulgations effectuées en vue de la réalisation d'opérations de traitement, de paiement ou de soins de santé,
- b. les divulgations faites à vous ou à votre représentant personnel,

c. utilisation et divulgations autorisées par la loi comme indiqué ci-dessus

Copie papier de cet avis. Vous avez le droit d'obtenir une copie papier de cet avis sur demande. Pour obtenir une copie papier de cette demande, contactez notre représentant de l'accès aux patients au 985-873-4019. Vous pouvez également consulter cet avis sur notre site Web à l'adresse www.tgmc.com.

Droit de notification d'une violation des informations de santé protégées non garanties. Dans certaines circonstances, vous avez le droit de recevoir ou recevrez des notifications de violations de vos informations de santé protégées non garanties.

MODIFICATIONS DE CET AVIS

Nous sommes tenus par la loi de maintenir la confidentialité de vos informations de santé et de vous fournir cet avis de nos obligations légales et pratiques de confidentialité.

Nous nous réservons le droit de modifier les termes de cet avis et d'appliquer ces modifications à toutes les informations de santé que nous conservons. La notification modifiée sera effective pour les informations que nous avons déjà sur vous ainsi que pour toute information que nous recevrons à l'avenir. Toute modification de cet avis sera publiée sur notre site Web (le cas échéant) et dans nos locaux, et sera disponible auprès de nous sur demande.

PLAINTES ET COMMENTAIRES

Si vous pensez que vos droits à la vie privée ont été violés, vous pouvez contacter le responsable de la confidentialité / conformité de TGMC et / ou le secrétaire du Département fédéral de la santé et des services sociaux. Pour enregistrer un grief avec nous, veuillez déposer un avis écrit avec le contact indiqué ci-dessous. Ce contact vous fournira également de plus amples informations sur nos politiques de confidentialité sur demande. Aucune action ne sera prise contre vous pour avoir déposé une plainte.

CONTACT DÉSIGNÉ

Agent de confidentialité ou agent de conformité
8166, rue Main / P.O. Boîte 6037
Houma, LA 70361-6037
Téléphone: (985) 873-3539

TGMC se conforme aux lois fédérales applicables en matière de droits civils et ne fait aucune discrimination fondée sur la race, la couleur, l'origine nationale, l'âge, le handicap ou le sexe.